



**BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE  
ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023**

**ABATTOIR DE BOURAIL  
BILAN DE FONCTIONNEMENT  
ANNEE 2023**



02	22/04/2024	Création document	Christelle Alcuta	Magali Roussel Nelson Maurel	Frédéric Espinosa
Rev	Date	Intitulé révision	Rédacteur	Vérificateurs	Approbateur



# BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

Le bilan de fonctionnement présente les éléments d'auto-surveillance mis en place sur l'abattoir de Bourail. Les éléments présentés sont issus des prescriptions techniques annexées à l'arrêté n°713/2022/ARR/DDDT, notamment celles de l'article 7 : Surveillance.

## Sommaire

1. Nature et volume des activités .....	3
1.1 Abattage .....	3
1.2 Découpe .....	5
2. Gestion de la ressource en eau .....	7
3. Suivi de la qualité des eaux .....	9
3.1 Mesure du débit rejeté .....	9
3.2 Suivi de la qualité des effluents liquides .....	9
4. Suivi des déchets .....	14
4.1 Déchets banals .....	14
4.2 Déchets et sous-produits animaux .....	14
4.2.1 Valorisation par l'UVSA : cuisson des sous-produits carnés et du sang .....	14
4.2.2 Gestion des peaux .....	15
4.2.3 Enfouissement des déchets carnés avec de la chaux vive .....	16
4.2.4 Epandage (déchets issus du dégrilleur et boues de curage des lagunes) .....	17
4.2.5 Répartition du traitement des déchets .....	18
4.2.6 Avancement du projet compost .....	18
4.3 Autres déchets .....	19
5. Mesure des émissions sonores .....	20
6. Prévention des risques technologiques .....	20
6.1 Vérification du matériel de lutte contre les incendies .....	20
6.2 Vérification des équipements électromécaniques .....	20
6.3 Vérification de l'installation électrique .....	20
6.4 Vérification des équipements sous pression .....	20
6.5 Remplacement de la cuve gazoil enterré par une cuve aérienne .....	21
6.5 Formations du personnel .....	21
7. Plan d'action 2024 .....	22

## 1. Nature et volume des activités

### 1.1 Abattage

Tableau des abattages mensuels par espèce, en nombre et en poids :

Mois	Veaux		Gros bovins		Cerfs		Porcs		Ovins caprins		Total	
	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids
Janvier	366	51 607	404	132 626	159	6 018	143	13 723	0	0	1 072	203 974
Février	623	86 479	549	175 374	69	1 536	0	0	20	324	1 261	263 713
Mars	574	81 319	493	164 030	131	3 649	84	7 263	44	665	1 326	256 924
Avril	477	65 697	453	148 334	127	3 079	0	0	44	677	1 101	217 786
Mai	634	87 420	537	167 437	164	4 869	0	0	0	0	1 335	259 725
Juin	726	98 120	656	201 058	203	5 774	150	13 690	15	237	1 750	318 878
Juillet	690	87 477	581	184 593	219	6 242	46	4 183	15	312	1 551	282 806
Aout	721	91 822	527	165 842	399	10 933	0	0	15	304	1 662	268 901
Septembre	666	82 302	487	144 863	458	13 359	0	0	0	0	1 611	240 524
Octobre	760	91 745	457	141 827	476	13 540	0	0	22	505	1 715	247 616
Novembre	622	77 282	458	147 210	459	13 213	0	0	32	612	1 571	238 316
Décembre	622	77 282	458	147 210	459	13 213	0	0	32	612	1 571	238 316
<b>Total</b>	<b>7 481</b>	<b>978 549</b>	<b>6 060</b>	<b>1 920 403</b>	<b>3 323</b>	<b>95 423</b>	<b>423</b>	<b>38 858</b>	<b>239</b>	<b>4 247</b>	<b>17 526</b>	<b>3 037 478</b>

En 2023, le poids des carcasses après abattage varie entre 203T et 318T par mois. Au total, 3 037T ont été abattues, soit 253 T/mois en moyenne.

Le mois de janvier enregistre le plus faible poids d'animaux abattus. L'abattoir a été fermé pendant 5 jours durant ce mois pour la réalisation de la maintenance annuelle.

Diagramme des proportions d'animaux abattus (en nombre et en poids)

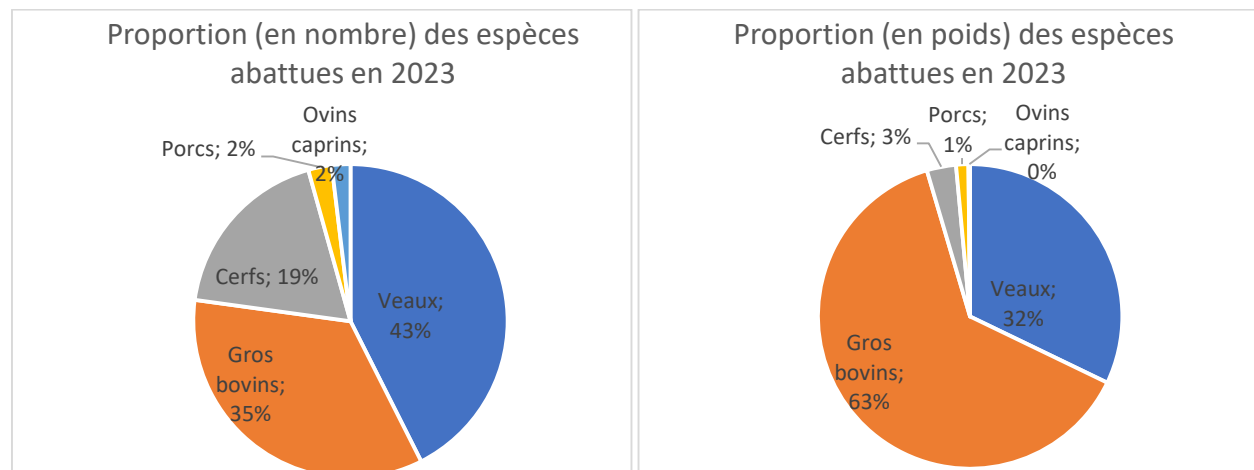


Diagramme de la quantité d'animaux abattus mensuellement, toute espèces confondues :

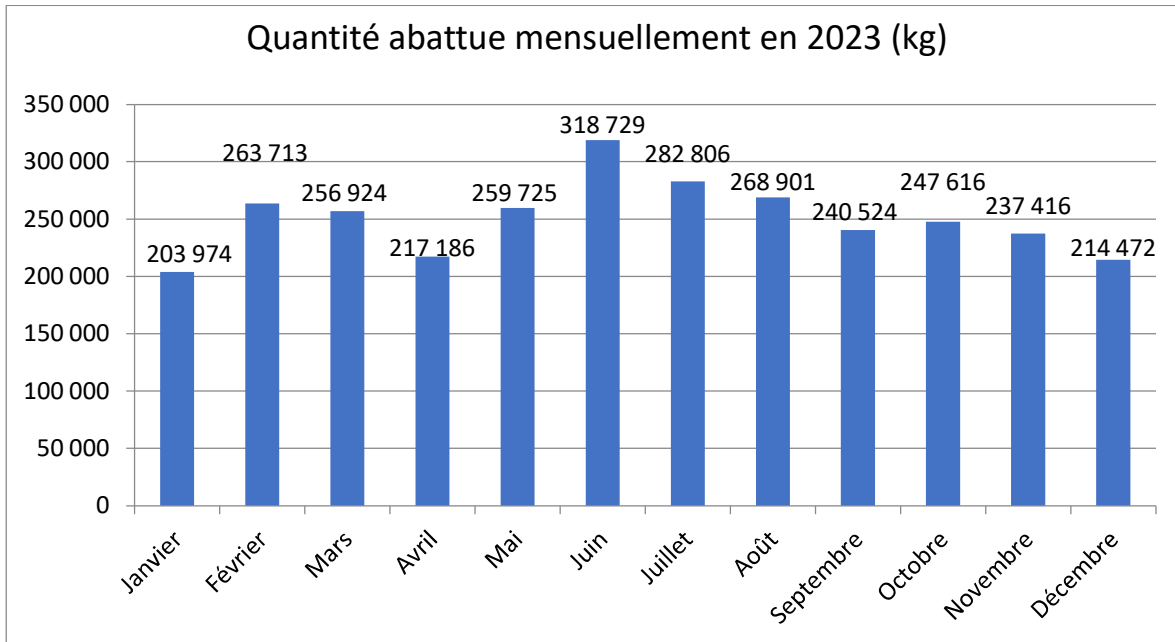
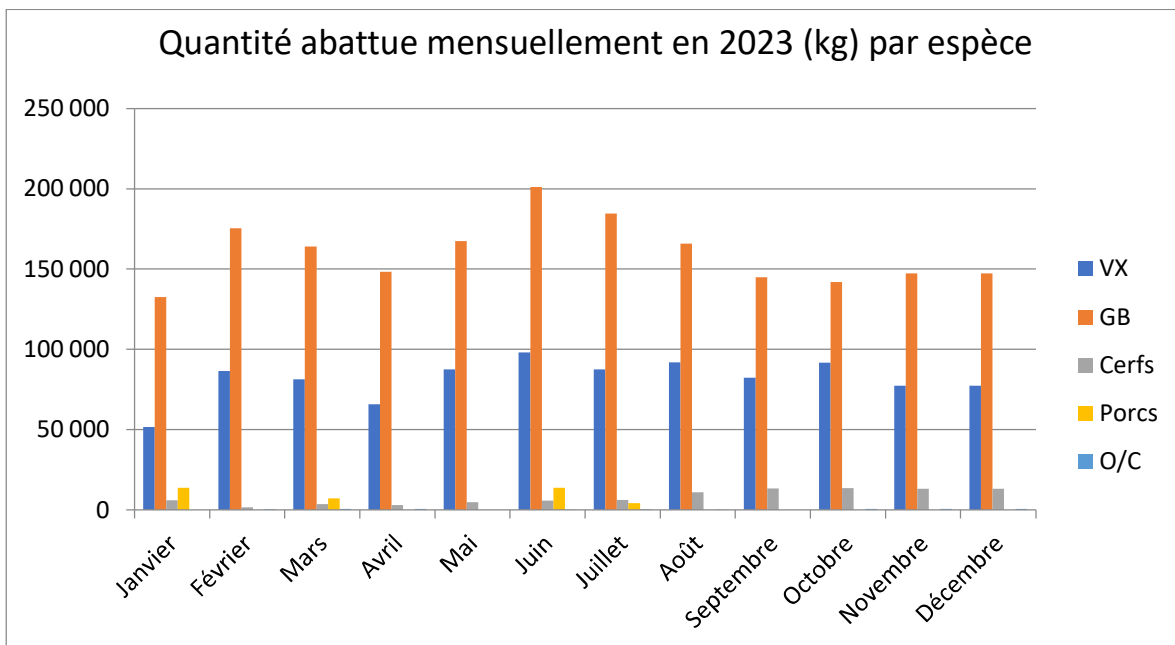


Diagramme de la quantité d'animaux abattus mensuellement, par espèce :





## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

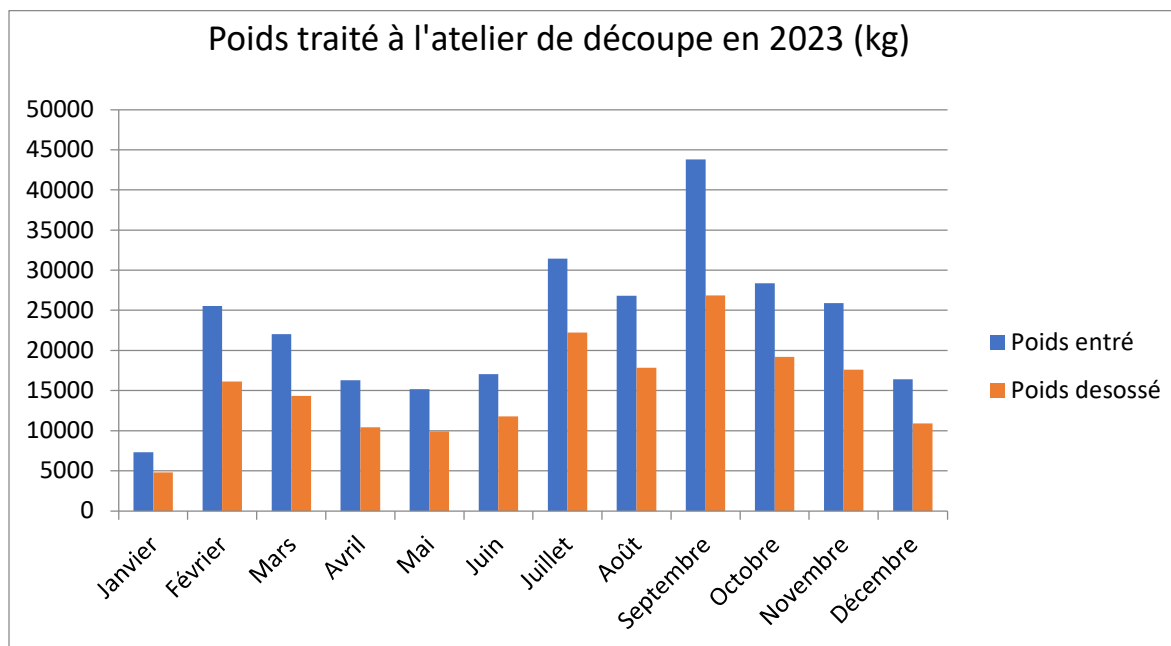
### 1.2 Découpe

Tableau des découpes mensuelles par espèce, en poids entrant et désossé :

	Cerfs			Gros bovins			Sortie de consigne			Porcs			Total		
	Poids entré	Poids desossé	Rdmt découpe	Poids entré	Poids desossé	Rdmt découpe	Poids entré	Poids desossé	Rdmt découpe	Poids entré	Poids desossé	Rdmt découpe	Poids entré	Poids desossé	Rdmt découpe
Janvier	3576,5	2439,8	68,2	27895,0	19303,1	69,2	3687,0	2470,3	67,0				35 159	24 213	69
Février				21347,0	14367,3	67,3	2744,5	1804,7	65,8				24 092	16 172	67
Mars	1357,0	893,2	65,8	32108,5	21664,7	67,5	2623,0	1622,5	61,9				36 089	24 180	67
Avril	1881,5	1285,1	68,3	30769,0	19671,4	63,9	2309,5	1406,3	60,9				34 960	22 363	64
Mai	528,5	348,7	66,0	19948,0	12794,7	64,1	4555,5	3070,7	67,4				25 032	16 214	65
Juin	1149,0	777,0	67,6	57763,0	36778,0	63,7	4886,0	3221,0	65,9				63 798	40 776	64
Juillet	1104,0	765,0	69,3	58918,0	39907,8	67,7	6569	4361	66,39				66 591	45 034	68
Août	4762,0	3154,0	66,2	18617,0	11881,7	63,8	3860	2493,00	64,59	484	318	66	27 723	17 847	64
Septembre	4966,5	3420,0	68,9	10542,0	6689,0	63,5	3700	2345,41	63,39				19 209	12 454	65
Octobre	9289,0	6196,0	66,7	18122,0	11694,0	64,5	6620,5	4144,5	62,60				34 032	22 035	65
Novembre	5122,0	3436,0	67,1	5733,0	3926,0	68,5	3431	1971	57,45				14 286	9 333	65
Décembre	10714,0	6995,0	65,3	5042,0	3568,0	70,8	2658	1662,5	62,547				18 414	12 226	66
<b>TOTAL</b>	<b>44450,0</b>	<b>29709,8</b>	<b>66,84</b>	<b>306805</b>	<b>202246</b>	<b>66</b>	<b>47644</b>	<b>30573</b>	<b>64</b>	<b>484</b>	<b>318</b>	<b>66</b>	<b>399 383</b>	<b>262 846</b>	<b>66</b>

En 2023, le poids découpé varie entre 14T et 66T par mois. Au total, 399T ont été découpées, soit 33T/mois en moyenne.

Diagramme du poids d'animaux entrant et sortant de la découpe, par mois :





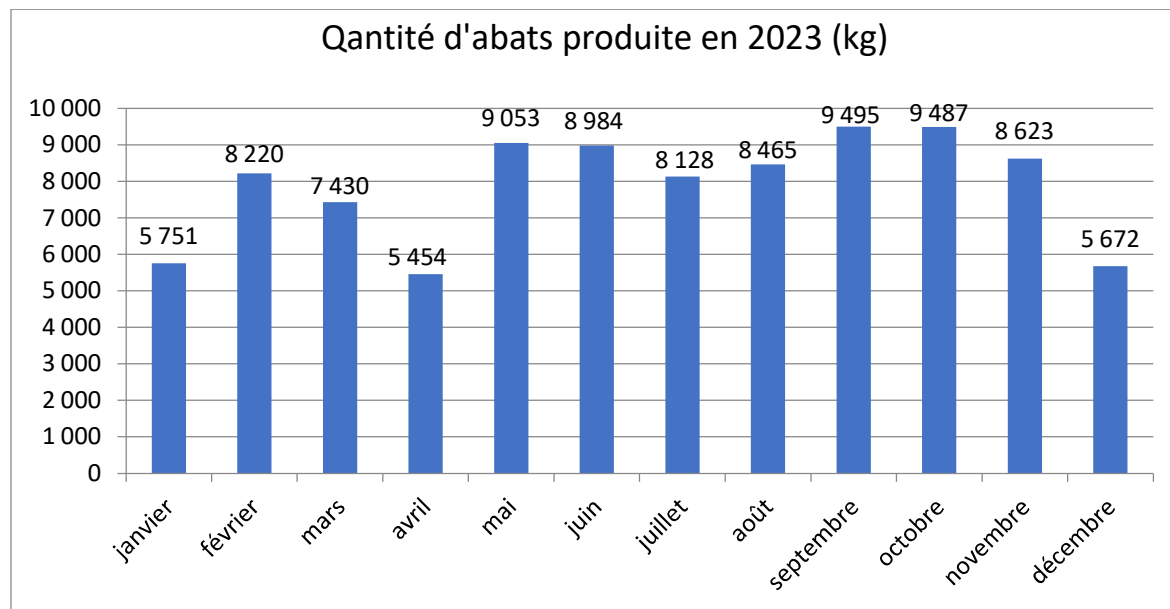
## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

Tableau de la production mensuelle d'abats :

Mois	Poids abats conditionnés (kg)
Janvier	5 751
Février	8 220
Mars	7 430
Avril	5 454
Mai	9 053
Juin	8 984
Juillet	8 128
Août	8 465
Septembre	9 495
Octobre	9 487
Novembre	8 623
Décembre	5 672
<b>TOTAL</b>	<b>94 763</b>

En 2023, le poids d'abats conditionné varie entre 5.4T et 9.5T par mois. Au total, 94.8T ont été découpées, soit 7.9T/mois en moyenne.

Diagramme de la production mensuelle d'abats (kg) en 2023 :



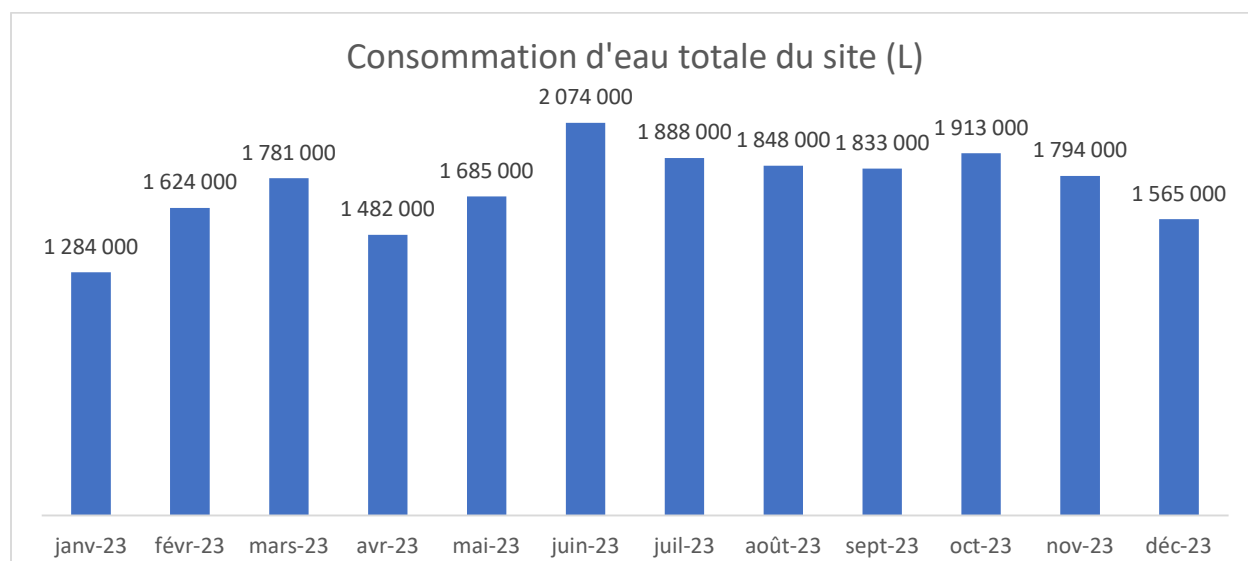
### 2. Gestion de la ressource en eau

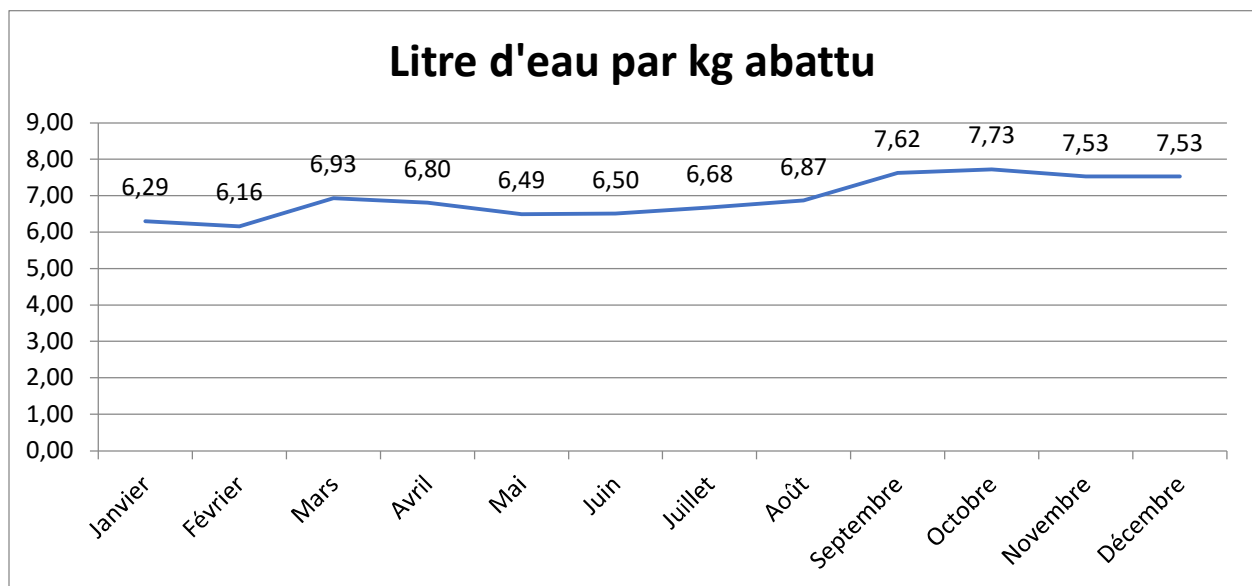
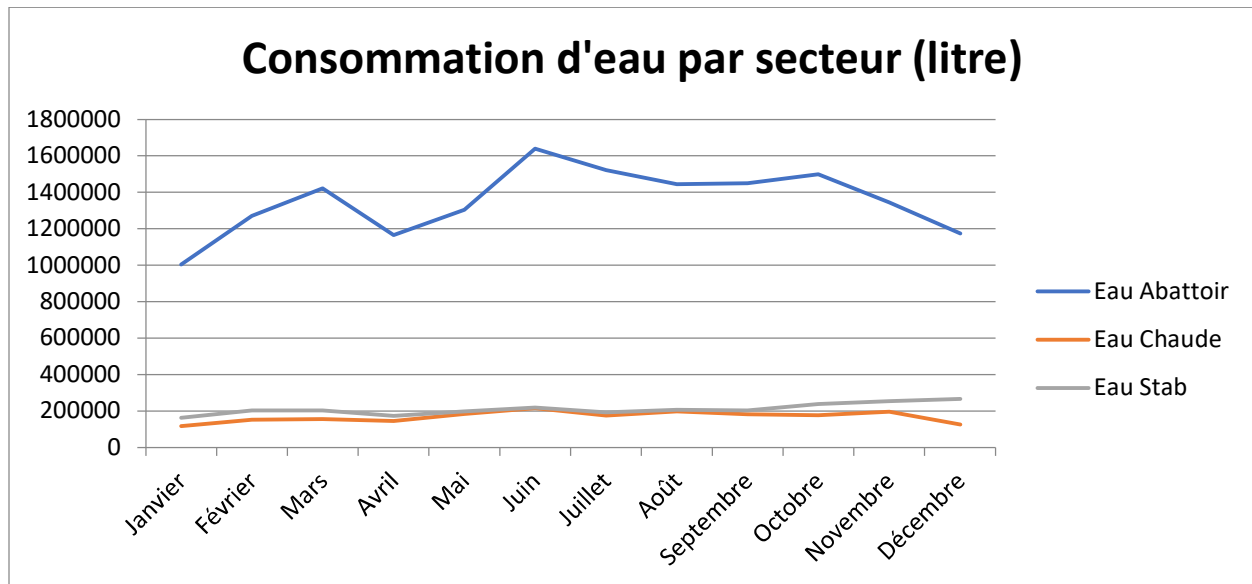
En 2023 la consommation d'eau totale du site est de 20 771 m<sup>3</sup>, soit 1 731 m<sup>3</sup>/mois en moyenne.

Le tableau ci-après présente la consommation d'eau par zone, totale et la quantité d'eau consommée par kg de carcasse.

Consommation d'eau mensuelle (L)					
Mois	Eau Abattoir	Eau Chaude	Eau Stab	Total eau	litre d'eau/kg de carcasse
janv-23	1 004 000	117 000	163 000	1 284 000	6,29
févr-23	1 271 000	151 000	202 000	1 624 000	6,16
mars-23	1 422 000	156 000	203 000	1 781 000	6,93
avr-23	1 165 000	144 000	173 000	1 482 000	6,80
mai-23	1 304 000	183 000	198 000	1 685 000	6,49
juin-23	1 641 000	215 000	218 000	2 074 000	6,50
juil-23	1 522 000	174 000	192 000	1 888 000	6,68
août-23	1 445 000	197 000	206 000	1 848 000	6,87
sept-23	1 450 000	181 000	202 000	1 833 000	7,62
oct-23	1 499 000	177 000	237 000	1 913 000	7,73
nov-23	1 345 000	195 000	254 000	1 794 000	7,53
déc-23	1 174 000	125 000	266 000	1 565 000	7,53
<b>Moyenne</b>	<b>1 353 500</b>	<b>167 917</b>	<b>209 500</b>	<b>1 730 917</b>	<b>6,93</b>

Ces données sont représentées sur les graphiques ci-dessous :





En moyenne, la consommation d'eau est de 6,93 L d'eau / kg de carcasse.

**Ce ratio est inférieur à 9L d'eau/kg de carcasse comme demandé dans les prescriptions techniques annexées à l'arrêté n°713/2022/ARR/DDDT.**



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

### 3. Suivi de la qualité des eaux

#### 3.1 Mesure du débit rejeté

Le bilan 24H réalisé en septembre 2023 fait état d'un débit journalier de 33.4m<sup>3</sup>/j.

Le débit journalier du rejet des effluents dans le cours d'eau est inférieur à 110m<sup>3</sup>/j, comme indiqué dans les prescriptions techniques annexées à l'arrêté n°713/2022/ARR/DDDT.

#### 3.2 Suivi de la qualité des effluents liquides

Le système de traitement est composé de 3 bassins avec un regard de sortie.

En 2023, les analyses suivantes des eaux résiduaires rejetées au milieu naturel (prélevées en sortie de lagunage) ont été réalisées :

- Un bilan 24H en mai 2023, sur les paramètres suivants :
  - o Les concentrations en entrée
  - o Les concentrations en sortieCe bilan 24H ne comprenait pas le débit ni les charges polluantes en sortie, donc un autre bilan 24H a été réalisé
- Un bilan 24H en septembre 2023, sur les paramètres suivants :
  - o Les concentrations en entrée
  - o Les concentrations en sortie
  - o Le débit/volume en sortie, permettant de calculer les charges polluantes en sortie (MES, DCO, DBO5, azote, phosphore).
- 9 analyses ponctuelles, sur les paramètres suivants :
  - o MES : 10 analyses
  - o DCO : 10 analyses
  - o DBO5 : 4 analyses
  - o Azote total, phosphore, cuivre, zinc, nickel, chrome, nitrates, nitrites, E. Coli : 1 analyse

#### Résultats des analyses effectuées sur les eaux résiduaires

Le tableau ci-dessous présente les résultats des analyses effectuées, ainsi que les limites réglementaires (les anciennes limites appliquées et celles de notre arrêté de 713-2022/ARR/DDDT), et les valeurs moyennes de 2021, 2022 et 2023 :



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

ANALYSES EAU SORTIE LAGUNES		Délibération 332-2016/BAOS/DENV	Arrêté 713-2022/ARR/DDDT	Moyenne 2021	Moyenne 2022	Moyenne 2023	06/01/23	07/02/23	16/03/23	14/03/23	03/05/23 B24H Entrée	03/05/23 B24H Sortie	04/05/23	23/06/23	20/07/23	25/08/23	08/09/23 B24H Entrée	08/09/23 B24H Sortie	19/10/23	30/11/23
MES	mg/L	150	35	26	46	89,6	60	82,2	100	136	548	59	53	46	74,3	89,6	265	203	91	51
DCO	mg/L	• 300 mg/l si le flux journalier maximal est inférieur ou égal à 100kg/j • 125 mg/l au-delà de 100kg/j	125	66	52	67,9	65	33	39	45	1089	142	42	85	86	67	469	35	64	186
DBO5	mg O2/L	• 100 mg/l si le flux journalier maximal est inférieur ou égal à 30kg/j • 25 mg/l au-delà de 30kg/j	25	15	25	16,75		11			500	2	15			16	220	25		
DCO/DBO5				4,3	2,1	2,8							2,80			4,19		1,40		
pH		5,5 - 8,5	5,5 - 8,5	8,2	8,0	8,15							8,05				8,29	8,13		
Température	°C												24,4				21,6	22,1		
Azote total	mg N/L	30 mg/L si flux est supérieur ou égal à 50 kg/j	30	42,1	76,7	47,1					60,0	15,8	31,3				1,94	62,8		
Phosphore	mg P2O5/L		10		30,5	25,0					9,0	8,4	1,67				16,8	48,4		
Hydrocarbures totaux	mg/L		10		<0,03															
Cuivre	mg/L		0,15										<1µg/L							
Zinc	mg/L		0,8										1,97µg/L							
Nickel	µg/L		50										9,69µg/L							
Chrome	µg/L		50										<1µg/L							
Nitrates	mg/L			0,67									<0,05							
Nitrites	mg/L			1,186									2,19							
E-coli	UFC/100mL			1740									24190							
Charges polluantes en sortie																				
DBO5	kg/j			0,4														0,84		
DCO	kg/j			1,7														1,2		
MES	kg/j			0,7														6,8		
Azote Kjeldahl	kg/j			1,8														2,1		
Volume journalier	m3/j			28,3														33,4		
Débit moyen	m3/h			1,17														1,39		

Les rapports sont joints en [annexe 1](#).

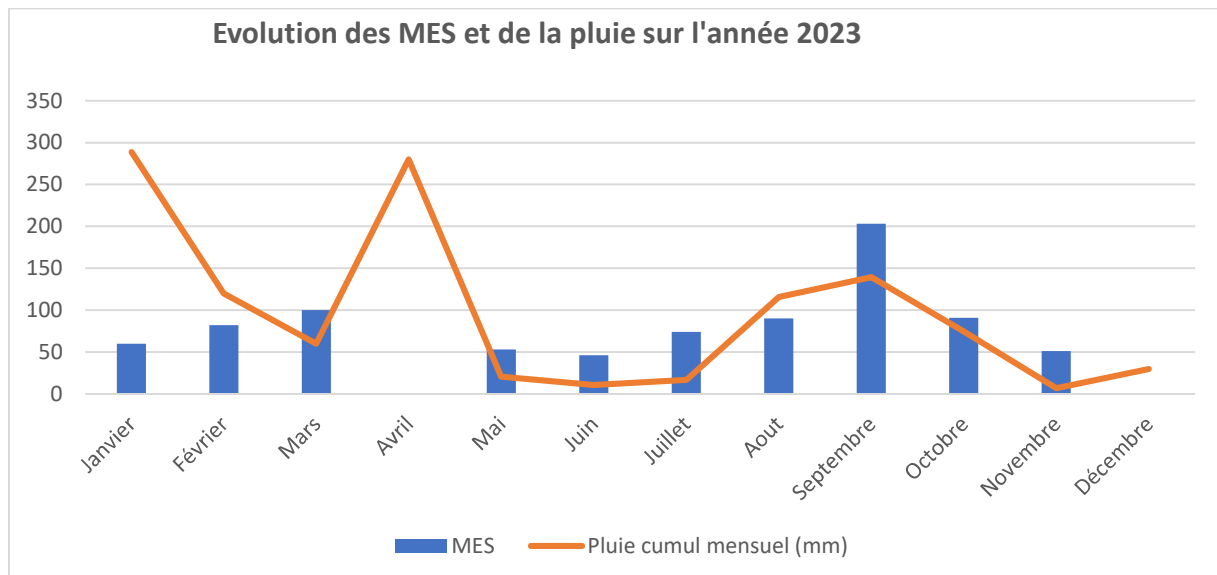
### Commentaire sur les résultats de matières en suspension totales (MEST)

Les résultats de matières de MEST sont supérieurs à la limite réglementaire.

Il est à noter qu'avant l'arrêté 713-2022/ARR/DDDT, le seuil appliqué était celui de la délibération 332-2016/BAOS/DENV : ce seuil était à 150 mg/L, et les résultats avec ce seuil étaient conformes. Le seuil de l'arrêté 713-2022/ARR/DDDT est de 35 mg/L, soit plus de 4 fois inférieur.

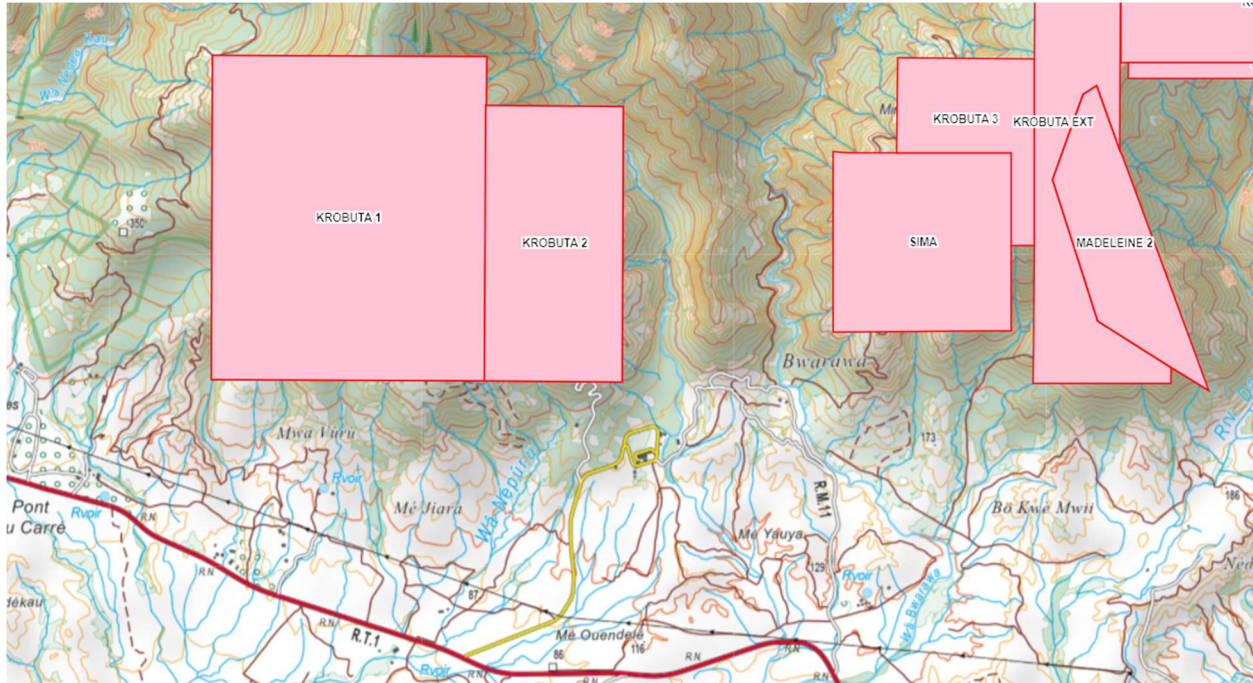
Le niveau de MES a augmenté en 2023 par rapport aux deux années précédentes.

Il semble que les pluies impactent les MES. L'histogramme ci-dessous présente le nombre de jours de pluie mensuels et le niveau de MES sur l'année 2023 :



En janvier, bien que le nombre de jours de pluie soit important, les MES ne sont pas très élevées. Mais janvier est aussi le mois de plus faible production, ce qui peut expliquer l'écart. A partir du mois de mai, l'évolution des MES et l'évolution du nombre de jours de pluie sont similaires.

Le plan georep ci-dessous indique les concessions minières aux alentours de l'abattoir :



Il est probable qu'en cas de forte pluie, des particules venant des concessions minières en amont soient entraînées par ruissellement jusqu'aux lagunes, augmentant le niveau de MES.

Le rendement des lagunes pour les MES est de 89% lors du bilan 24H de mai mais de 23% seulement lors du bilan 24H de septembre. Notre arrêté indique un rendement minimum de 90% pour les MES, qui est quasiment atteint lors du bilan 24H de mai.

### Commentaire sur les autres résultats

Les résultats de demande chimique en oxygène (DCO) et demande Biologique en Oxygène sous 5 jours (DBO5) sont conformes, excepté le dernier résultat de DCO de 2023.

Le rendement en DCO est de 87% lors du bilan 24H de mai et de 92% lors du bilan 24H de septembre. Les rendements sont supérieurs à 75% comme demandé dans notre arrêté.

Le rendement en DBO5 est de 99% lors du bilan 24H de mai et de 89% lors du bilan 24H de septembre. Les rendements sont supérieurs à 80% comme demandé dans notre arrêté.

Les résultats en azote total et phosphore sont conformes sur les premiers prélèvements en mai 2023 mais non conformes lors du bilan 24H en septembre 2023. La conformité des résultats sera vérifiée en 2024.

Les résultats en cuivre, zinc, nickel, chrome, nitrites sont conformes.

Il est à noter que les deux premiers résultats de 2024 en MEST, DCO et DBO5 sont conformes.



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

Premiers résultats 2024 des eaux de sortie de lagune :

ANALYSES EAU SORTIE LAGUNE		Arrêté 4045-2022/ARR/DDDT	16/01/2024	20/02/2024	14/03/2024
MES	mg/L	35	33	22	122
DCO	mg/L	125	70	70	39
DBO5	mg O2/L	25	20		16
DCO/DBO5			3,50		2,44

Les rapports sont joints en [annexe 2](#).

Afin d'améliorer les résultats de MES, il est prévu les actions suivantes :

- Curage de la lagune 1 en 2024
- Curage de la lagune 2 et reprise de la profondeur de 3 mètres pour respecter le traitement en anaérobie en 2024
- Curage de la lagune 3 et reprise des dimensions en 2025 (dimensions de 1983 = 2000m<sup>2</sup> vs surface georep en 2024 = 1800m<sup>2</sup>)

Le curage de la lagune 2 était prévu en 2023.

L'[annexe 3](#) présente le devis de la société Pandosy, établi en juillet 2023, pour la réfection du lit de séchage (curage et reprise de l'étanchéité du lit de séchage), la reprise des dimensions initiales et le curage de la lagune 2.

Nous avons mis ce projet en attente. Nous souhaitons en effet porter à la connaissance de la DDDT la modification du lit de séchage et la mise à jour de la zone d'épandage. Un dossier de connaissance sur l'ensemble des projets de l'abattoir de Bourail a été déposé à la DDDT le 16/02/2024.

Un nouveau devis pour la réfection du lit de séchage (curage, ajustement de la profondeur et mise en place d'une couche d'argile pour améliorer son efficacité opérationnelle), la reprise des dimensions initiales de la lagune 2 et le curage des 3 lagunes a été établi en avril 2024. Les travaux seront engagés dans les meilleurs délais en 2024.

### Analyses prévues en 2024 :

Un bilan 24H sera réalisé en 2024.

Des prélèvements d'eau seront réalisés mensuellement : Les MEST et DCO seront analysés tous les mois, la DBO5 une fois par trimestre.

De plus, une analyse sera réalisée sur les paramètres suivants :

- Hydrocarbures totaux, cuivre, zinc, nickel, chrome
- Anthracène, fluoranthène, plomb, naphthalène, cyperméthrine, heptachlore et époxyde d'heptachlore, toluène



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

### 4. Suivi des déchets

#### 4.1 Déchets banals

Une collecte des déchets banals est réalisée tous les mardis par le service de collecte des ordures ménagères de la ville de Bourail.

Les déchets banals sont issus principalement de la collecte des poubelles situées dans les sanitaires, la salle de repos, les zones administratives et les 3 villas.

#### 4.2 Déchets et sous-produits animaux

##### 4.2.1 Valorisation par l'UVSA : cuisson des sous-produits carnés et du sang

Les déchets valorisables par l'UVSA sont :

- Déchets solides : Viscères débarrassés de la panse et du premier estomac, têtes de bovins dépouillées, têtes de cervidés épilées grossièrement, pattes de gros bovins et cerfs épilées, premier estomac des bovins préalablement vidés, os, graisses, aponévroses des découpes parées et les abats non valorisés, saisies sanitaires après libération par les agents du SIVAP
- Déchets liquides : sang issu des abattoirs de Bourail et de Paita

Tableau des quantités de sang et de déchets carnés entrants et sortants de l'UVSA

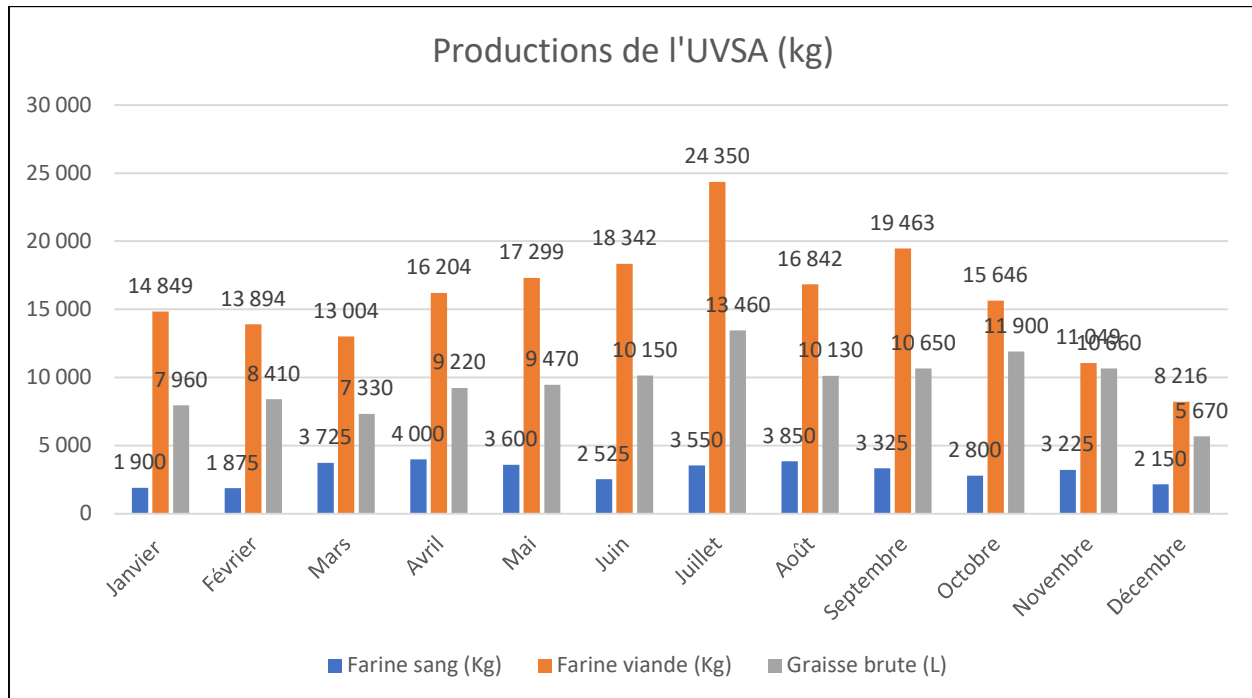
	Entrant Sang (L)	Farine sang (Kg)	Entrant Déchet (Kg)	Farine viande (Kg)	Graisse brute (L)
Janvier	12 400	1 900	56 515	14 849	7 960
Février	12 350	1 875	57 615	13 894	8 410
Mars	16 850	3 725	58 430	13 004	7 330
Avril	18 550	4 000	69 455	16 204	9 220
Mai	21 000	3 600	84 395	17 299	9 470
Juin	17 600	2 525	77 765	18 342	10 150
Juillet	22 400	3 550	98 060	24 350	13 460
Août	24 600	3 850	74 665	16 842	10 130
Septembre	21 850	3 325	76 590	19 463	10 650
Octobre	18 050	2 800	88 353	15 646	11 900
Novembre	21 200	3 225	77 495	11 049	10 660
Décembre	15 700	2 150	39 035	8 216	5 670
<b>Total</b>	<b>222 550</b>	<b>36 525</b>	<b>858 373</b>	<b>189 158</b>	<b>115 010</b>
<b>Moyenne</b>	<b>18 546</b>	<b>3 044</b>	<b>71 531</b>	<b>15 763</b>	<b>9 584</b>

En moyenne :

- La quantité de sang entrant est de 18 500L par mois pour une production de farine de sang de 3T/mois.

- La quantité de déchets carnés entrants est de 71T/mois pour une production de farine de viande de 16T/mois et de graisse de 9600L/mois

Diagramme du poids des productions de l'UVSA, par mois (kg):



Perturbations de production :

- Janvier : une semaine de fermeture en raison de la fermeture annuelle pour travaux et maintenance
- Février : 2 jours d'arrêt pour maintenance de la chaudière
- Mars : 6 jours d'arrêt pour maintenance de la chaudière
- Juin : 6 jours d'arrêt en raison d'une panne
- Décembre : 3 jours d'arrêt en raison d'une panne

### 4.2.2 Gestion des peaux

Sur l'exercice 2023, aucune exportation de peaux salées n'a été réalisée.

Les peaux calédoniennes sont de qualité médiocre (marquages, traces de tiques et de barbelé...) et ne trouvent plus de débouché dans un contexte de crise durable du secteur.



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

Tableau de la quantité de peaux enfouie à Gadji par mois :

Mois	Quantité de peaux enfouie à Gadji (kg)
janv-23	0
févr-23	47 396
mars-23	11 685
avr-23	27 015
mai-23	29 183
juin-23	29 398
juil-23	14 406
août-23	42 099
sept-23	21 400
oct-23	12 900
nov-23	0
déc-23	66 000
<b>Total</b>	<b>301 482</b>
<b>Moyenne</b>	<b>25 124</b>

La quantité de peaux enfouie est de 301T en 2023, soit une moyenne de 25T/mois.

### 4.2.3 Enfouissement des déchets carnés avec de la chaux vive

Les déchets carnés enfouis sont les masques et les toupets de bovins et cerfs, les mamelles et rectums de bovins et cerfs, les soies de porcs, les saisies sanitaires orientées à la destruction, les animaux morts, les déchets normalement traités à l'UVSA en cas de panne de l'UVSA.

Tableaux de la quantité de déchets enfouis sur site par type et par mois, en kg :

Mois	Déchets abattage / découpe	Saisies enfouies	Animaux morts	Autres déchets	Total enfouissement
janv-23	5 496	2 039	111	1 510	9 156
févr-23	20 831	1 828	0	13 150	35 809
mars-23	20 076	2 152	106	3 090	25 424
avr-23	6 887	1 554	0	6 875	15 316
mai-23	8 269	2 219	0	8 950	19 438
juin-23	25 735	4 458	0	9 855	40 048
juil-23	9 297	3 937	294	13 659	27 187



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

août-23	9 530	1 810	1 415	10 461	23 216
sept-23	7 588	3 017	0	0	10 605
oct-23	7 530	3 216	364	3 100	14 209
nov-23	8 360	1 011	0	0	9 371
déc-23	8 360	1 011	0	0	9 371
<b>Total</b>	<b>137 959</b>	<b>28 249</b>	<b>2 290</b>	<b>70 650</b>	<b>239 148</b>
<b>Moyenne</b>	<b>11 497</b>	<b>2 354</b>	<b>191</b>	<b>5 888</b>	<b>19 929</b>

La zone d'enfouissement actuellement utilisée est celle définie en 1985. Cet espace, dédié à l'enfouissement depuis 39 ans, est saturé. Dans le porter à connaissance déposé à la DDDT le 16/02/24, l'OCEF demande l'autorisation d'étendre la zone d'enfouissement actuelle. L'extension demandée concerne une parcelle de 0.5Ha, attenante à la zone actuelle, et conforme aux prescriptions établies.

En parallèle, une nouvelle organisation sera mise en place en 2024 pour limiter les problèmes organisationnels rencontrés et la construction d'une plateforme de compostage permettra de traiter certains déchets jusqu'alors enfouis ou orientés vers Gadji.

#### 4.2.4 Epandage (déchets issus du dégrilleur et boues de curage des lagunes)

Les déchets épandables sont :

- les boues séchées issues du lit de séchage en cas de curage des lagunes
- les refus de dégrillage : Il s'agit de matières animales collectées par les eaux résiduaires des activités d'abattage, de taille inférieure à 1cm. Elles sont constituées des matières stercoraires (contenu du système digestif animal, à hauteur d'environ 95%) et des résidus animaux de type poils, tissus adipeux, et autres déchets carnés (à hauteur d'environ 5%).

Aucun curage de lagune n'a été réalisé en 2023. De ce fait, il n'y a pas eu d'épandage de boues lagunaires.

Les refus de dégrillage n'ont pas été épandus en 2023, ils ont été stockés sur site, dans une zone qui concorde avec la zone d'épandage définie par le plan d'épandage établi en 2017 par le bureau d'étude CAPSE. Deux éléments expliquent ce stockage temporaire :

- L'OCEF souhaite mettre à jour sa zone d'épandage. Dans le porter à connaissance déposé à la DDDT le 16/02/24, l'OCEF décrit la mise à jour de sa zone d'épandage, au sud de la propriété, dans une zone potentiellement épandable, telle que définie dans le plan d'épandage des sous-produits d'origine animale établi par le bureau d'études CAPSE en 2017.
- L'occupation illégale du site par un squatteur a perturbé la mise en œuvre des projets sur la propriété. Une nouvelle procédure judiciaire est en cours.

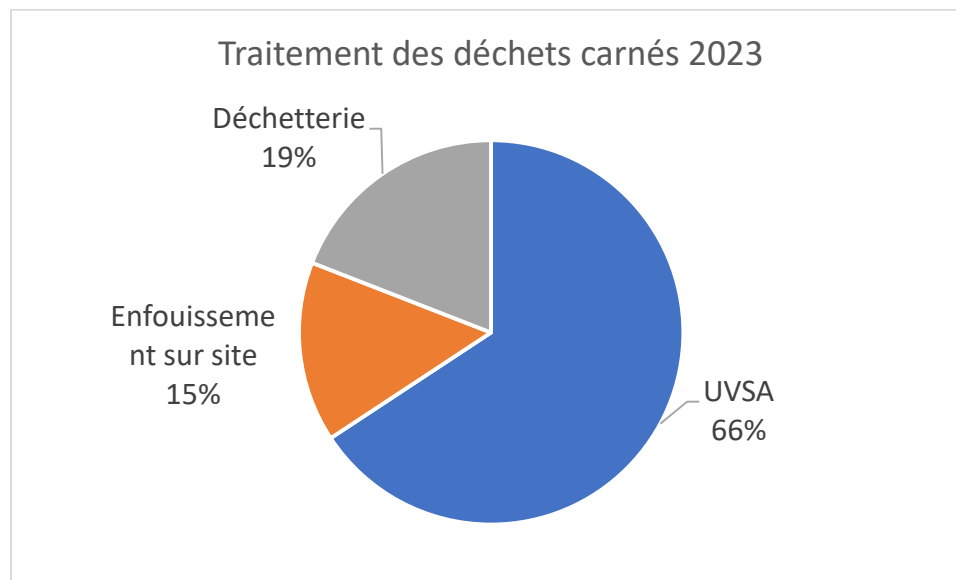
Un dossier d'épandage sera communiqué pour l'épandage boues de curage des lagunes et des refus de dégrillage en 2024

### 4.2.5 Répartition du traitement des déchets

Tableau de la quantité annuelle de déchets carnés par type de traitement :

Type de traitement	Quantité annuelle (kg)	Pourcentage
UVSA	1 037 483	66%
Enfouissement sur site	239 147	15%
Déchetterie	301 482	19%
Total	1 578 112	100%

Graphique de la répartition des déchets par type de traitement :



La valorisation par l'UVSA représente 66% du traitement total des déchets. **Le pourcentage de valorisation des déchets est supérieur à 60%, comme demandé dans les prescriptions techniques annexées à l'arrêté n°713/2022/ARR/DDDT.**

### 4.2.6 Avancement du projet compost

Afin de réduire son impact environnemental, l'OCEF va mettre en place une plateforme de compostage sur sa propriété. Les déchets pris en charge par cette plateforme seront les peaux, le sang, les déchets d'abattage et de découpe non pris en charge par l'UVSA et les refus de dégrillage. Les objectifs de cette plateforme sont multiples : diminuer les enfouissements sur site et en déchetterie, diminuer les intrants



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

(sel, chaux vive), diminuer le fret routier et maritime, économiser de l'énergie sur la cuisson du sang, diminuer les emballages de farine de sang, production d'un compost local...

L'OCEF a réalisé deux tests de compostage de déchets carnés (en 2019-2020 et en 2021) et a fait réaliser une étude de faisabilité par le bureau d'études CBE en 2021. Fin 2023, l'OCEF obtient des subventions de la Province Sud, la province Nord et l'ADEME pour la réalisation de la plateforme de compostage. En 2023 et 2024, l'OCEF a travaillé avec le bureau d'étude CAPSE sur la rédaction d'un porter à connaissance, déposé à la DDDT le 16/02/2024. Les consultations pour la maîtrise d'œuvre et la réalisation des travaux seront lancées en 2024. Les travaux ne démarreront qu'après l'autorisation de la DDDT.

### 4.3 Autres déchets

Le tableau de suivi des déchets en place permet de suivre les déchets suivants :

- Déchets règlementés : huile, filtres, batteries, pneus
- Déchets dangereux : fréon
- Déchets divers

Il n'y a pas eu de sortie des déchets suivants en 2023 : huile, filtre, batterie, fréon.

L'huile usagée a été stockée sur site et évacuée début 2024. Les justificatifs seront fournis dans le bilan 2024.

Tableau des autres déchets sortants par mois :

Mois	Nombre de pneus déposés à la maison du pneu	Volume de déchets divers (m3) déposés à la déchetterie
janv-23	14	2
févr-23	4	4
mars-23	8	8
avr-23	4	2
mai-23	6	4
juin-23	8	2
juil-23	0	6
août-23	16	4
sept-23	10	0
oct-23	10	6
nov-23	10	0
déc-23	2	0
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>38</b>



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

Moyenne	7,7	3,2
---------	-----	-----

Les pneus sont déposés à la maison du pneu à Bourail et pris en charge via l'éco-participation. La maison du pneu n'apparaît pas dans la liste des collecteurs de pneus usagés sur la plateforme Dématrec, il ne nous est pas possible de faire le suivi via cette plateforme, et la maison du pneu ne remet pas de bordereau de suivi pour les pneus usagés. Nous contacterons la maison du pneu pour mettre en place un suivi du dépôt des pneus usagés en 2024.

Les déchets divers sont déposés à la déchetterie. Le suivi est assuré par les bons de commande OCEF et les factures du SIVM. Les factures du SIVM sont jointes en [annexe 4](#).

### 5. Mesure des émissions sonores

Aucune mesure de bruit n'a été effectuée en 2023.

La précédente campagne a été effectuée en août 2022 par le bureau d'études CAPSE et la prochaine campagne sera réalisée en 2027.

### 6. Prévention des risques technologiques

#### 6.1 Vérification du matériel de lutte contre les incendies

Les extincteurs ont été vérifiés par la société Axial le 28/10/2023.

#### 6.2 Vérification des équipements électromécaniques

Les appareils de levage ont été vérifiés par la société Bureau Veritas le 27/07/2023.

#### 6.3 Vérification de l'installation électrique

Un examen par thermographie infrarouge a été réalisé par Bureau Veritas le 25/07/2023.

Les installations électriques ont été vérifiées par Bureau Veritas le 26/07/2023.

Le transformateur haute tension a été vérifié par Socométra le 17/08/2023.

#### 6.4 Vérification des équipements sous pression

L'inspection périodique du compresseur d'air de l'UVSA a été effectuée par Bureau Veritas le 28/02/23.

Le générateur de vapeur de l'UVSA a fait l'objet d'une épreuve hydraulique décennale de requalification périodique le 28/02/2023 et d'une inspection de requalification le 02/03/2023.

Les rapports de contrôle sont joints en [annexe 5](#).



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

### 6.5 Remplacement de la cuve gasoil enterré par une cuve aérienne

La cuve de gasoil enterrée d'une capacité de 15 000 litres a été remblayée et inertée. Le certificat d'inertage est disponible en [annexe 6](#).

Elle a été remplacée par une cuve aérienne double enveloppe de 12 000L.

### 6.5 Formations du personnel

#### ✓ Formations externes

Des formations QHSE externes ont été réalisées en 2023 :

- Equipements sous pression : 5 personnes
- Conduite de nacelle : 3 personnes

Le plan de formation 2024 est en cours d'élaboration. Il comprendra notamment les formations QHSE de recyclage de conduite de chariot élévateur et de gestion du risque incendie et manipulation d'extincteurs.

#### ✓ Sensibilisations internes

Des sensibilisations QHSE ont été réalisées en interne sur les thèmes suivants :

- Trousses de 1ers secours en entreprise
- Bonnes pratiques d'hygiène et nettoyage
- Le risque Salmonelles

Des sensibilisations seront réalisées en 2024 sur les thèmes suivants :

- Le bruit
- La leptospirose
- Les troubles musculo-squelettiques
- Le risque chimique

Les sujets des sensibilisations seront complétés au cours de l'année en fonction des actualités.



## BILAN DE FONCTIONNEMENT ICPE ABATTOIR DE BOURAIL – ANNEE 2023

### 7. Plan d'action 2024

Le tableau suivant récapitule les actions prévues en 2024 :

Thématique	Action prévue
Qualité des eaux en sortie de lagune	Curage de la lagune 1
	Curage de la lagune 2 et reprise de la profondeur de 3 mètres pour respecter le traitement en anaérobie
	Réalisation d'un bilan 24H
	Prélèvement mensuel d'eau en sortie de lagunes pour analyse mensuelle des MES et DCO et analyse trimestrielle de DBO5
	Réalisation d'une analyse sera réalisée sur les paramètres suivants : Hydrocarbures totaux, cuivre, zinc, nickel, chrome, anthracène, fluoranthène, plomb, naphtalène, cyperméthrine, heptachlore et époxyde d'heptachlore, toluène
Gestion des déchets carnés	Transmission d'un dossier d'épandage pour l'épandage boues de curage des lagunes et des refus de dégrillage
	Etudes et démarrage des travaux de la plateforme de compostage
Gestion des autres déchets	Mise en place un suivi du dépôt des pneus usagés en 2024
Caractéristiques des installations	Mise à jour des plans de l'installation avec l'ensemble des infrastructures du site et des réseaux